

**47. Question de Monsieur Emin ÖZKARA, conseiller communal, du 30 octobre 2020 -- Vraag van de heer Emin ÖZKARA, gemeenteraadslid, van 30 oktober 2020.**

*Les conséquences de la crise du Covid-19 sur le bien-être animal et sur les associations qui s'occupent d'animaux et du bien-être animal.*

Plusieurs associations œuvrent en Région de Bruxelles-Capitale pour le bien-être animal et aident/recueillent des animaux blessés et/ou abandonnés.

La crise du Covid-19 a non seulement fragilisé les relations sociales, mais elle a aussi eu des répercussions sur nos relations avec nos amis les animaux qui subissent, eux aussi, cette crise de plein fouet.

Il me revient que des animaux ont été abandonnés par leur maître, car les maîtres craignaient que leur animal de compagnie soit porteur du nouveau Coronavirus. D'autres informations me parviennent aux sujets de problèmes financiers, de personnel et de places disponibles rencontrés par des associations oeuvrant pour le bien-être animal dans notre région.

Au regard de ce qui précède, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

1. Quelles sont les mesures qui ont été mises en œuvre par votre administration afin d'informer au mieux les Schaerbeekois.es et les "associations schaerbeekois qui s'occupent d'animaux" sur les mesures d'hygiène à adopter à l'égard des animaux en période de crise Covid-19 ?
2. Qu'en est-il des abandons d'animaux ? Ont-ils augmenté depuis mars 2020 ? Des plaintes pour négligence et/ou maltraitance envers des animaux ont-elles été actées par vos services ? Si oui, combien et pour quoi exactement ?
3. Quelles sont les "associations schaerbeekois qui s'occupent d'animaux et du bien-être animal" subsidiées par la commune de Schaerbeek ? Pour chacune des associations subsidiées par la commune de Schaerbeek, quels sont les montants du (des) subside(s) versé(s) annuellement depuis 2018 ? Ces montants sont-ils suffisants eu égard aux besoins rencontrés actuellement sur le terrain ? Est-il prévu d'augmenter le montant des subsides pour répondre aux besoins actuels de terrain ?
4. Des "associations schaerbeekois qui s'occupent d'animaux et du bien-être animal" ont-elles demandé un soutien à vos services ? Si oui, quand et sous quelle(s) forme(s) (logistique, financier,...) ?
5. **Dans le cadre du bien-être animal ET du contexte de la crise Covid-19**, une aide financière de la commune de Schaerbeek ou de votre cabinet est-elle à l'étude afin de venir en aide "aux associations schaerbeekois qui s'occupent d'animaux et de bien-être animal" en difficulté financière ?

Réponse :

- 1) Afin de bien informer les citoyens schaerbeekois, la commune a relayé les informations transmises par les autorités régionales et l'administration Bruxelles Environnement au sein du site web communal et au sein du Schaerbeek Info pour la population en ce qui concerne les animaux, les conseils à prodiguer et les risques de transmissions : <https://environnement.brussels/news/le-coronavirus-et-les-animaux-domestiques> .

La commune a ainsi appuyé et soutenu la communication des autorités régionales bruxelloises compétentes en la matière.

Mon Cabinet a par ailleurs cherché des informations complémentaires dans la littérature et en particulier auprès des écrits du Professeur Etienne Thiry (Docteur en médecine vétérinaire et spécialiste en virologie animale à l'Université de Liège) afin d'obtenir davantage d'informations sur les risques de transmission du COVID-19 entre les humains et les animaux afin de pouvoir répondre aux questions et demandes des citoyens qui ont contacté mon Cabinet.

- 2) En ce qui concerne l'abandon des animaux, mon Cabinet n'a pas été sollicité spécifiquement ou de manière accrue durant la période du COVID-19. Le Cabinet n'a par ailleurs pas été notifié par les asbls partenaires de la commune d'une recrudescence des abandons d'animaux, même si nous savons qu'il y a eu, en général, une augmentation des abandons lors de la première vague de l'épidémie.

En matière de maltraitance animale ou de négligence, le Cabinet a été interpellé à 3-4 reprises depuis mars 2020 en matière de maltraitance animale. Cependant, ces interpellations n'étaient pas liées spécifiquement à la situation du COVID-19. Le Cabinet a assuré un suivi direct des plaintes et a avisé les citoyens des démarches à suivre tant auprès de la police qu'auprès de Bruxelles Environnement qui se charge de concentrer les plaintes en matière de Bien-être animal : <https://environnement.brussels/thematiques/bien-etre-animal/porter-plainte-en-cas-de-negligence-ou-de-maltraitance-animale>

Les plaintes concernaient en particulier des négligences sur des chiens laissés sur des terrasses ou jardins de manière prolongée, des aboiements permanents ou des chiens enfermés dans des habitations et privés de sortie.

- 3) Les principales asbls partenaires de la commune en matière de Bien-être animal sont :
- L'asbl Everycat
  - L'asbl Help animals
  - L'asbl Wahf
  - La Chaine bleue
  - La Croix bleu
  - La ligue de protection des animaux
  - La ligue Royale pour la Protection des oiseaux

Si la commune coopère et travaille en pleine collaboration avec ces asbls pour mener sa politique en matière de Bien-être animal, ces dernières ne sont pas subsidiées par la commune. A ce jour nous n'avons reçu aucune demande d'asbls schaerbeekois.

La Commune travaille par ailleurs en étroite collaboration avec une dizaine de vétérinaires dans le cadre de la politique régionale et communale en matière de stérilisation des chats domestiques et errants.

- 4) La Commune n'a reçu aucune demande de subsides de la part d'asbls schaerbeekoise oeuvrant en matière de Bien-être animal.
- 5) Etant donné qu'aucune demande nous est parvenue de la part du secteur associatif schaerbeekois actif dans le domaine du Bien-être animal, aucune aide financière de la commune de Schaerbeek n'est envisagée pour l'instant. Il est toutefois important de souligner que dans le cadre de la campagne de collecte de dons organisée à l'automne dernier, les asbls Ever'y Cat et Wahf ont pu bénéficier de dons divers récoltés ainsi que différents bénéficiaires de l'asbl communale A VOS CÔTES 1030 et plusieurs nourrisseurs de chats errants et plusieurs propriétaires d'animaux en situation de précarité.

La Commune compte toutefois continuer à œuvrer en faveur du Bien-être animal en sensibilisant, communiquant et organisant des événements et communications propres auprès des citoyens et poursuivre ses actions récurrentes et de nouveaux projets grâce aux moyens actuels.